

Vaccin contre le papillomavirus humain

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Neuf (9) types du papillomavirus humain sont évitables par la vaccination.

- **Le papillomavirus humain (VPH) est l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus commune.**
- Le VPH ne protège nullement contre les autres IST.
- Il existe plus de 100 types de VPH, dont 9 pouvant être évités par la vaccination.
- Le vaccin Gardasil 9^{MC} comprend les types 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 de VPH. Il remplace le vaccin Gardasil^{MC} (HPV-4) précédemment utilisé en Saskatchewan.
- Les types 6 et 11 de ce virus causent plus de 90 % de verrues génitales.
- Les types 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 de VPH peuvent causer des cancers de la bouche, du nez, de la gorge et de l'anus, chez les hommes et les femmes, ainsi que les cancers du col de l'utérus et du vagin, chez les femmes, et celui du pénis chez les hommes.

Comment se propagent les papillomavirus humains?

- Le VPH se propage par contact direct avec la peau.
- Toute personne sexuellement active peut contracter une infection à VPH.
- On évalue à 75 p. 100 le nombre d'hommes et de femmes sexuellement actifs qui contracteront au moins un VPH au cours de leur vie.

Quels sont les symptômes d'une infection à VPH?

- La plupart des personnes infectées ne ressentent aucun symptôme et transmettent le virus à leur partenaire sans même le savoir.
- Le plus souvent, une infection à VPH disparaît d'elle-même, toutefois, chez certaines personnes, l'organisme ne peut pas combattre le VPH et les cellules infectées par le virus peuvent devenir cancéreuses.

Comment prévenir une infection à VPH?

- Faites-vous vacciner. La série complète du vaccin Gardasil 9^{MC} est très efficace dans la prévention des infections contre 9 types de VPH courants.
- S'abstenir de toute activité sexuelle et éviter tout contact direct avec la peau sont les seuls moyens vraiment efficaces de se protéger contre la transmission du VPH.
- Remettre à plus tard toute activité sexuelle (attendre d'être plus âgé).
- Limiter le nombre de partenaires sexuels et utiliser des préservatifs.

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les filles et les garçons de la 6^e année pour qu'ils soient protégés avant de devenir sexuellement actifs.
- Toutes les filles nées au 1^{er} janvier 1996, et après cette date, peuvent obtenir gratuitement le vaccin (jusqu'à l'âge de 27 ans) dans un centre de santé publique local.
- Les hommes et les femmes qui ont des conditions médicales spécifiques (Renseignez-vous auprès de la Santé publique).
- Remarque : Le vaccin contre les VPH est recommandé pour les autres personnes, mais n'est pas offert gratuitement. Veuillez consulter à ce sujet votre fournisseur de soins de santé en vue d'acheter, à titre personnel, le vaccin contre les VPH. **Le ministère de la Santé ne rembourse pas les coûts de vaccins achetés à titre personnel.**

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin contre le VPH ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.
- Les femmes enceintes.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- Les vaccins sont des produits très sûrs et efficaces. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir un cancer lié au VPH ou des verrues génitales que de se faire vacciner.
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- Maux de tête ou fièvre.
- Ces réactions sont bénignes et peuvent durer 1 à 2 jours.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique mortelle nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Que contient le vaccin?

- GARDASIL^{MC} 9 se compose des types 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 de VPH, de sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe, de chlorure de sodium, de L-histidine, de polysorbate 80, de borate de sodium et d'eau pour préparations injectables. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne seront consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers d'immunisation et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».

Référence : Monographies du produit GARDASIL^{MC} 9 (2016).

Il est très important que :

- Les femmes fassent régulièrement un test Pap dès qu'elles sont sexuellement actives.
- Les hommes fassent régulièrement un examen testiculaire.